

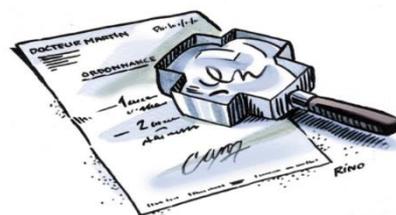
SECURITÉ & MEDICAMENTS

La qualité et la sécurité de votre prise en charge en Oncologie requièrent entre autre une bonne transmission des informations à l'arrivée et au départ de l'hôpital. C'est une condition pour assurer une continuité des soins optimale.

Interactions médicamenteuses

Les médicaments sont un des piliers du traitement des cancers et il est essentiel de recenser ceux qui doivent être poursuivis ou non pendant votre parcours de soins en Oncologie médicale.

En ayant en tout temps avec vous une liste exhaustive de vos médicaments habituels, cela peut grandement faciliter l'établissement de votre traitement anti-cancéreux par l'équipe médico-soignante. Un geste simple pour une sécurité accrue !



Thérapies alternatives ou médecines complémentaires

(Phytothérapie, aromathérapie, homéopathie, compléments alimentaires...)

Est-ce toujours sans risque en association avec une CHIMIOTHÉRAPIE ou des MEDICAMENTS ANTI-CANCEREUX ? NON, il faut donc s'en assurer.

Ce n'est pas parce que l'on peut les obtenir sans prescription qu'ils sont sans effet.

Parlez-en à votre oncologue ou votre hématologue, il pourra vous orienter vers un pharmacien ou professionnel spécialisé.

Une vigilance accrue quant aux interactions de ces produits avec vos médicaments est nécessaire.

La véritable solution réside dans le fait de parler de tout avec son oncologue et de bien lui signaler que vous prenez d'autres pilules ou vitamines en parallèle de votre traitement.

Pas de mystère, pour éviter une interaction parfois dangereuse et plus rarement fatale, il faut en parler !



Contraception

Une contraception de couple doit être mise en place dès le début du traitement anti-cancéreux et devra se poursuivre au-delà de son arrêt.

En effet, la grossesse est fortement déconseillée pendant un traitement anti-cancéreux en raison des risques mutagènes pour la descendance. Que vous soyez un homme ou une femme, il est très important d'utiliser un moyen de contraception pendant les traitements si vous avez une vie sexuelle active. Discutez avec votre oncologue du moyen de contraception qui convient le mieux à votre situation.



Contraception - chez la femme

La méthode retenue doit être adaptée en fonction du type de cancer et de traitement, et du contexte clinique et personnel de la patiente. **Vous devez en parler avec votre oncologue avant le début du traitement anti-cancéreux.**



**Attention : chez la femme, les cancers contre-
indiquant une contraception hormonale (pilule)
sont les cancers du sein et de l'ovaire.**



Contraception - chez l'homme

Tous les traitements ne provoquent pas une azoospermie et celle-ci est rarement immédiate. **Il faut donc prendre des mesures contraceptives dans le couple afin d'éviter une grossesse spontanée. De plus, il est vivement conseillé d'utiliser des préservatifs pendant toute la durée de la chimiothérapie.** En effet, ces produits peuvent passer dans le liquide séminal, et traverser la muqueuse vaginale lors des rapports sexuels puis rejoindre la circulation sanguine de la partenaire.

